

Image not found or type unknown



Démarches à effectuer pour faire venir un mineur étranger en fran

Par **Peanut**, le **05/04/2012** à **19:08**

Bonjour,
Mon mari est de nationalité américaine. Nous sommes mariés depuis 1999, Mairie de Paris. Il en est à sa 2e carte de résident, valable jusqu'en 2020. Il a une fille de 15 ans qui est née et réside aux Etats Unis. Elle a toujours habité au Texas et ne parle pas français. Il est question qu'elle vienne vivre avec nous en septembre prochain, elle en a envie d'une part, et elle est victime également de maltraitance psychologique de la part de sa mère (pas encore d'intervention officielle des services sociaux). Quelles sont les démarches à effectuer pour qu'elle puisse venir étudier en France ? Elle n'a pas besoin de visa pour entrer dans le pays, mais pour y rester ??
Merci